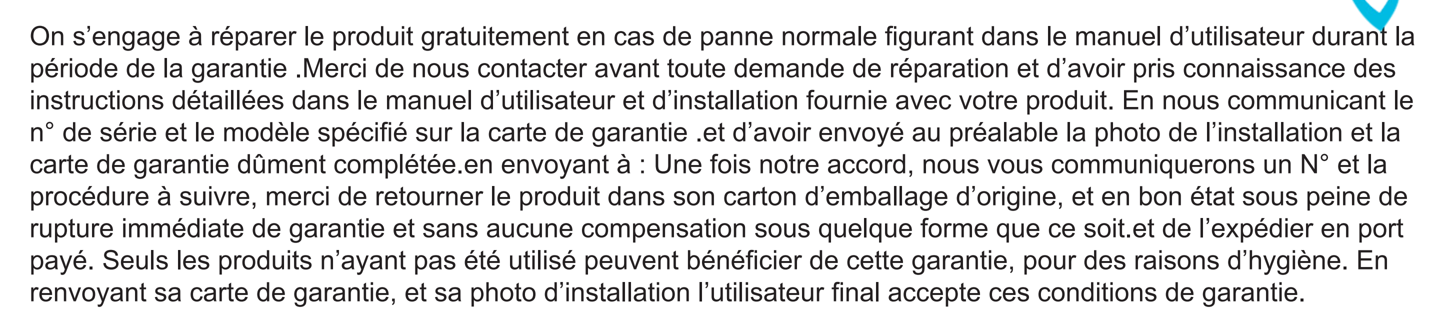
Garantie



En ce qui concerne la régularisation de la garantie du produit …

On s’engage à réparer le produit gratuitement en cas de panne normale figurant dans le manuel d’utilisateur durant la période de la garantie .Merci de nous contacter avant toute demande de réparation et d’avoir pris connaissance des instructions détaillées dans le manuel d’utilisateur et d’installation fournie avec votre produit. En nous communicant le n° de série et le modèle spécifié sur la carte de garantie .et d’avoir envoyé au préalable la photo de l’installation et la carte de garantie dûment complétée.en envoyant à : Une fois notre accord, nous vous communiquerons un N° et la procédure à suivre, merci de retourner le produit dans son carton d’emballage d’origine, et en bon état sous peine de rupture immédiate de garantie et sans aucune compensation sous quelque forme que ce soit.et de l’expédier en port payé. Seuls les produits n’ayant pas été utilisé peuvent bénéficier de cette garantie, pour des raisons d’hygiène. En renvoyant sa carte de garantie, et sa photo d’installation l’utilisateur final accepte ces conditions de garantie.

Nos produits bénéficient d’une garantie de 1 an ou plus (selon option choisie) :

1 - Pendant une année, ou plus (voir garantie supplémentaire), à compter de la date d’achat du produit chez l’utilisateur final Smartoilet garantit que le produit ne présentera aucun défaut de matériel ou de production.

2 - Cette garantie ne donne droit à des réclamations que si:
• le produit a été installé et mis en service selon la procédure détaillée et expliquée dans le manuel d’utilisateur (envoyer une photo de votre installation à smartoilet et votre carte de garantie dûment complété : pour valider votre garantie à :
• le défaut du produit n’a pas été causé par un montage ou une utilisation inappropriée, ou bien par un entretien ou une maintenance insuffisante,
• aucune modification n’a été effectuée sur le produit, et aucune pièce n’a été enlevée, remplacée ou si aucune installation complémentaire n’a été ajoutée

3 - Si un défaut de matériel ou de production devait survenir pendant la durée de la garantie (« cas de garantie ») , Smartoilet fera effectuer les réparations ou le remplacement des pièces défectueuses gratuitement par un service après-vente agrée ou un service après-vente mandaté par Smartoilet. Toute autre réclamation de la part de l’utilisateur final vis-à-vis de Smartoilet est exclue. Même sous garantie on charge l’utilisateur des frais de service de la réparation etc. (coût réparation, pièce défectueuse, emballage et transport) en cas de retour abusif et ou injustifié de la part de l’utilisateur final.

4 - Lorsque la durée de la garantie est écoulée,
tous les droits de l’utilisateur final découlant de cette garantie sont rendus nuls. Il en est de même pour toutes les pièces du produit sans exception réparées ou remplacées pendant la durée de la garantie.

Garantie limitée de trois ans (Garantie supplémentaire : si option choisie)
• 100 Couverture% de toutes les pièces et main d’œuvre pour la totalité du produit de la première année suivant la date d’achat d’origine
• Une couverture de 75% de toutes les pièces et main d’œuvre pour la totalité du produit de la deuxième année suivant la date d’achat d’origine
• Une couverture de 50% de toutes les pièces et main d’œuvre pour l’ensemble du produit pour la troisième année suivant la date d’achat d’origine
Nous ne garantissons pas :

Si l’utilisateur final ne remplit pas sa carte de garantie et son non envoi de photo de son installation dans les 15 jours de réception de son achat Pour une utilisation autre que dans le cadre familiale, défauts provenant de la mauvaise installation et de l’utilisation du produit par l’utilisateur.
Après l’installation et l’utilisation, les bidets électroniques ne sont pas retournables / ni remboursables en raison de problèmes d’hygiène personnelle. (Aucune exception, quelle qu’en soit la raison.) Défauts provenant d’une mauvaise utilisation du voltage électrique. Défauts provenant d’une mauvaise réparation d’une personne autre que notre service après-vente ; Défauts provenant de forces majeures (incendies, feu, inondations, fuites d’eau etc. etc. etc…)
Fuites après installation par l’utilisateur lui-même ou des erreurs d’installation et d’inattention. Défauts provenant des modifications du matériel et ou de ses composants par l’utilisateur ou tiers

5 - Cette garantie est uniquement placée sous l’autorité du droit matériel du pays dans lequel Smartoilet a son siège social. La Convention des Nations unies sur les contrats de vente internationale de marchandises est expressément exclue.
Seul le tribunal situé au siège de Smartoilet est responsable de régler tous les contentieux issus de cette garantie.

